Séminaire des élus
Mardi 9 mars 2021

visioconférence

« Les parcs nous permettent de réfléchir au futur de notre territoire. »

Ils sont *« l'émanation des élus »*

« C'est le reflet des communes qui y adhérent »

#Luberon2039 - Elaboration de la Charte 2024-2039

Etape 1 – Identification des grands défis de demain pour le territoire

« Que voulons-nous laisser à nos enfants et à nos petits enfants ! »

Révision de la charte

un nouveau périmètre de Parc

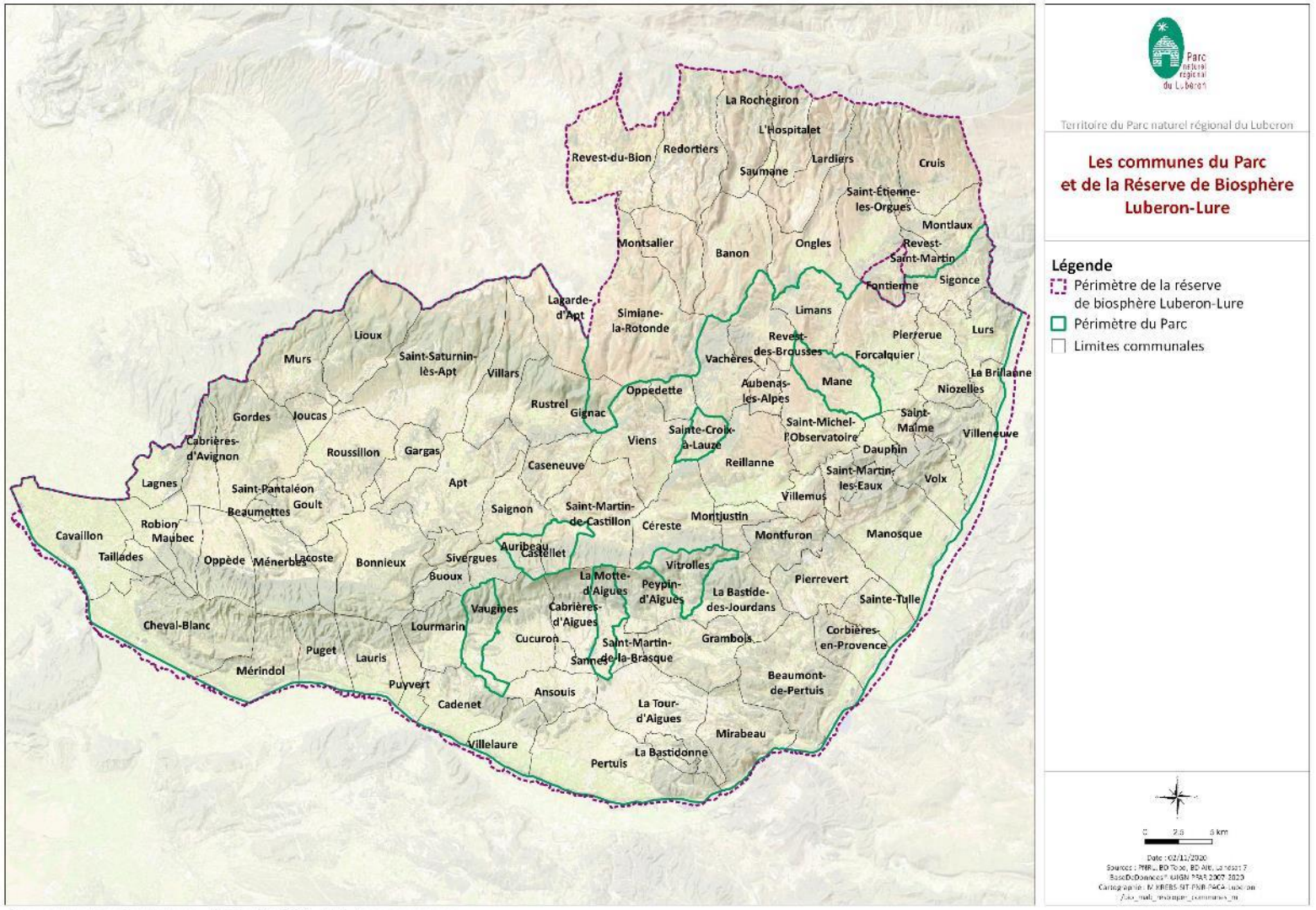

Une révision de charte

Une procédure en étapes

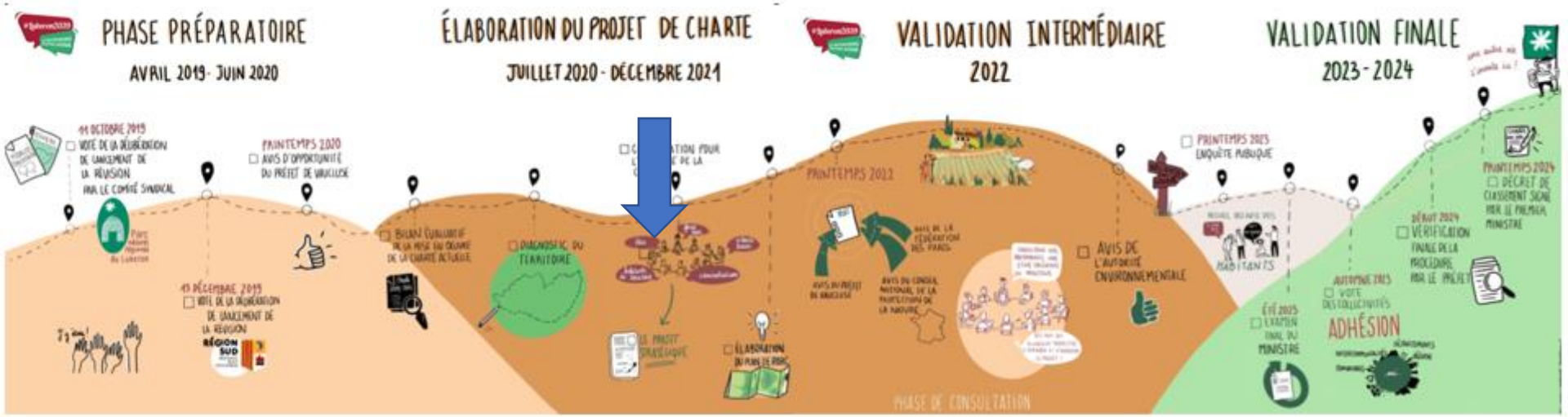

Les grandes phases : (demande de prorogation de la durée des chartes au regard du contexte sanitaire exceptionnel)

2020 : Phase préparation - études préalables à l'identification d'enjeux prioritaires

2021 : Phase d'élaboration du projet (charte et plan)

2022 : Avis intermédiaires (instances nationales)

2023 : Enquête publique suivie de l'adhésion des collectivités

2024 : Décret de classement

ENSEMBLE IMAGINONS LE PARC DE DEMAIN #Luberon2039

8 mois pour écrire la Charte

(rapport + plan)

Feuille de route pour les 15 ans à venir !

Mars	Avril	Mai	Juin-sept	Octobre	Novembre	Décembre
Validation des défis à relever	Discussions autour d'un projet de territoire	**Validation** des orientations et des mesures	Rédaction du projet de charte	Diffusion pour avis	**Validation** du Projet de charte	Transmission auprès des instances régionales et nationales

9 mars : séminaire des élus
25 mars : Copil #Luberon2039

Restitution des éléments de contexte et des enjeux identifiés

Plusieurs espaces d'échanges

- **Commissions** thématiques, Conseil scientifique
- **Ateliers** en Visio (décembre 2020)
- **Discussions préparatoires** par bassin de vie
- **Envoi de documents** par mail, par lettre d'information (vidéo, fiches, liens…)
- **Sondage** en ligne pour recueillir les avis
- **Plateforme de contribution** en ligne

Restitution des éléments de contexte et des enjeux identifiés

Des questions à aborder ultérieurement

Quel nom pour le Parc ?

Une réunion dédiée au mois d'avril

Quelle déclinaison du SRADDET pour notre territoire ?

Organisation d'un cycle de webinaires avec intervention des services de la Région

Quel rôle du parc dans le futur?

/ posture
/ moyens (fin année / organisation, gouvernance, statuts…)
/ engagements des signataires

ENSEMBLE IMAGINONS LE PARC DE DEMAIN #Luberon2039

Objectif de ce séminaire des élus

2 heures pour identifier les grands défis transversaux de la prochaine charte 2024-2039

- Restitution du diagnostic et des enjeux identifiés
- Travail sur les grands défis à relever

Ce que dit la charte 2009-2024

- Développer la **connaissance scientifique**
- Favoriser **l'appropriation collective des enjeux de la biodiversité**

- Veiller au **incidence sur la biodiversité des orientations et des choix en matière d'aménagement** du territoire
- Animer et contribuer aux démarches de gestion globale à l'échelle des **bassins versants**
- Contribuer à conserver la ressource en eau **en qualité et en quantité**

- Contribuer à l'entretien des **forêts** publiques et privées

- Gérer la Réserve Naturelle **Géologique et** intégrer la composante « Patrimoine géologique » dans l'ensemble des missions du Parc

Le patrimoine géologique, témoin de l'évolution du territoire

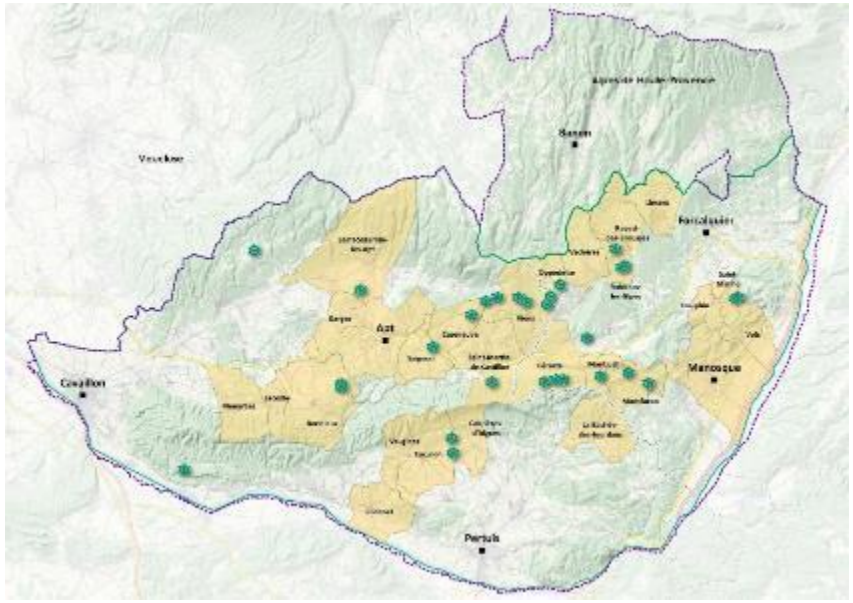

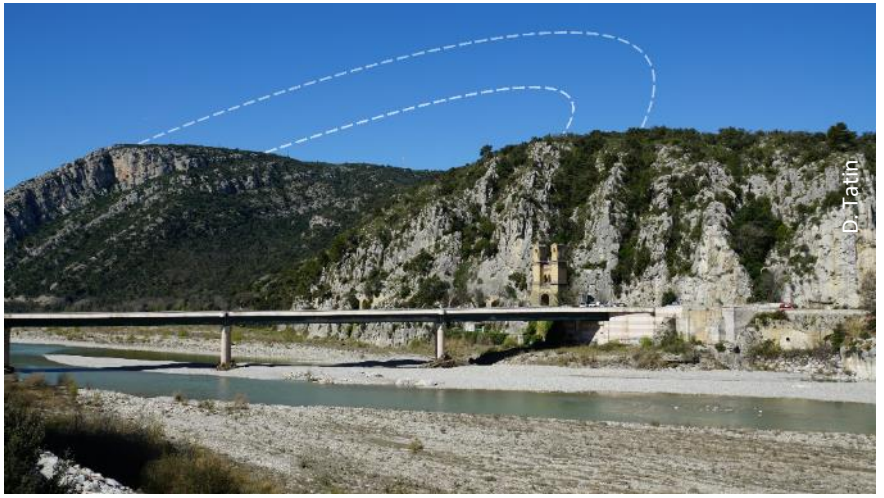

Pli et clue de Mirabeau

Nouvelle espèce d'oiseau: Passereau fossile

Découverte de fouilles paléontologiques par les élèves de Murs (84)

Bachitherium, Vachères

Patrimoine ocrier : géologique et culturel

Panneau d'information au géosite de Lurs (04)

Un patrimoine et des ressources naturelles remarquables mais vulnérables

Une eau précieuse et fragile, support de vie et de nombreux usages

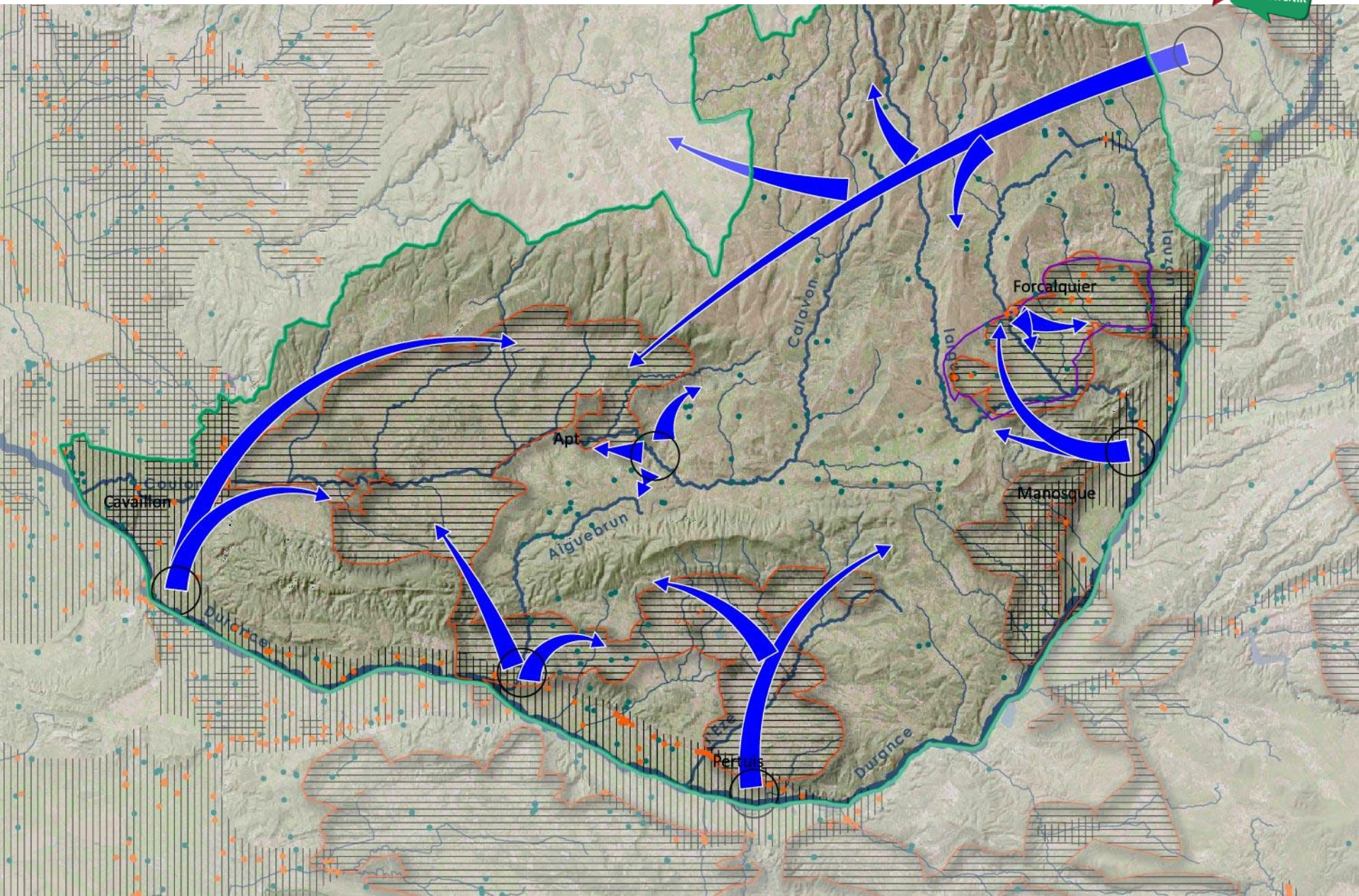

De vastes paysages forestiers, une ressource à exploiter durablement

Géologie, Eau, Forêt, Biodiversité, Patrimoines naturels

Les enjeux prioritaires pressentis pour la future Charte de Parc

- Protéger et valoriser le patrimoine géologique
- Considérer les sols non plus comme un vide à occuper mais comme un patrimoine à transmettre
- Garantir la préservation des espèces animales et végétales particulièrement menacées
- Sauver de la disparition les espèces compagnes des écosystèmes agricoles et ruraux
- Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides
- Garantir la vocation et l'usage pastoral des prairies en espace naturel
- Mettre en valeur les écosystèmes forestiers
- Garantir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau pour la nature et les usages humains
- Connaitre et faire connaitre les patrimoines naturels et leurs évolutions

Aménagement, urbanisme, paysages, patrimoine culturel

Ce que dit la charte 2009-2024

- Renforcer les actions de protection, de gestion et d'aménagement des **paysages**
- Participer à la **planification** territoriale et proposer son évolution
- Mettre en place les conventions d'application de la charte
- Mettre à disposition une équipe pluridisciplinaire aux communes et leur groupement
- Maintenir un niveau élevé l'effort de protection du **patrimoine bâti et architectural**
- Poursuivre l'inventaire du patrimoine
- Mieux protéger le **patrimoine archéologique**
- Mieux connaitre, protéger et valoriser le **patrimoine culturel** traditionnel et populaire, immatériel et matériel

Un patrimoine culturel varié et riche, mais fragile et menacé

99 Monuments Historiques
2 338 édifices PRNP (700 en péril)
Un conseil architectural

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Des activités liées au patrimoine culturel nombreuses mais disséminées

39 sites
1 500 associations
Une multitudes d'évènements

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Musée du vitrail

Centre Jean Giono

Mines de Bruoux

ôkhra

Les paysages :
une qualité reposant sur leur diversité

44 sites protégés
Une Mosaïque de paysages (8UP)
Un plan de paysage

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Planification territoriale : une volonté de maîtrise de l'urbanisation

Principe d'implantation du village perché

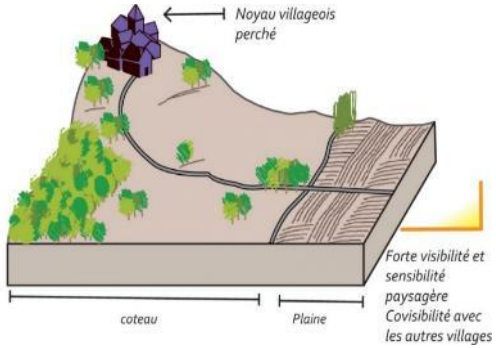

Source : AURAV

- 1 430 ha consommés en 15 ans (95ha/an) dont 70% pour le logement
- 17 ha/an consommés pour les ZA
- SRADDET à décliner : réduire de 50% (SCoT et PLU)
- Une héritage urbain riche et identitaire à préserver

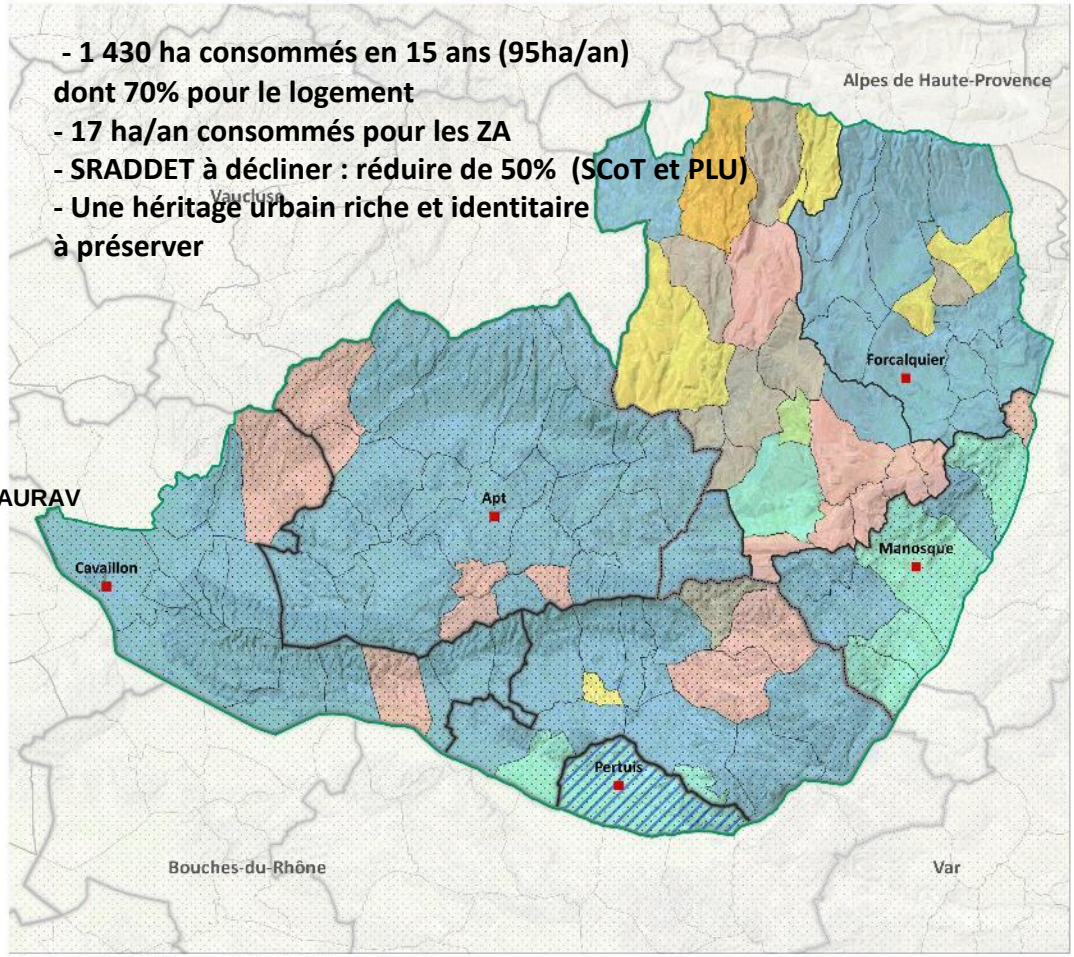

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Découpage administratif et planification urbaine

Légende

État d'avancement des PLU
- PLU approuvé
- PLU en révision
- Carte Communale PLU en élaboration
- Carte Communale
- RNU PLU en élaboration
- RNU Carte communale en élaboration
- RNU
- PLU Intercommunal

État d'avancement des ScoTs
- ScoT approuvé

Limites administratives
- Périmètre d'étude du Parc
- Périmètre des EPCI
- Limites départementales
- Limites communales
- Villes principales

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Aménagement, urbanisme, paysages, patrimoine culturel

Les enjeux prioritaires pressentis pour la future Charte de Parc

- **Garantir la cohérence territoriale équilibrée en matière d'aménagement et l'application des orientations du SRADDET**
- **Intégrer la question du paysage dans toutes les politiques d'aménagement du territoire**
- **Mener une stratégie urbaine intégrée et renforcer la nature en ville**
- **Participer à une offre de logement de qualité pour maintenir la dynamique du territoire**
- **Préserver, valoriser et transmettre tous les patrimoines identitaires du territoire**

ENSEMBLE IMAGINONS LE PARC DE DEMAIN #Luberon2039

Ce que dit la charte 2009-2024

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie…
  - Traitement du végétal en ville
  - Respect de la Charte signalétique
  - Améliorer la qualité du ciel nocturne
  - Réduire la production de déchets et améliorer leur traitement
  - Conforter des pratiques naissantes d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables
  - Améliorer et sécuriser les déplacements

Un territoire qui consomme beaucoup plus d'énergie qu'il n'en produit

Un territoire habité, générant des nuisances sur le cadre de vie : l'exemple des déchets

Des mobilités de proximité marquées par un usage prédominant de la voiture individuelle

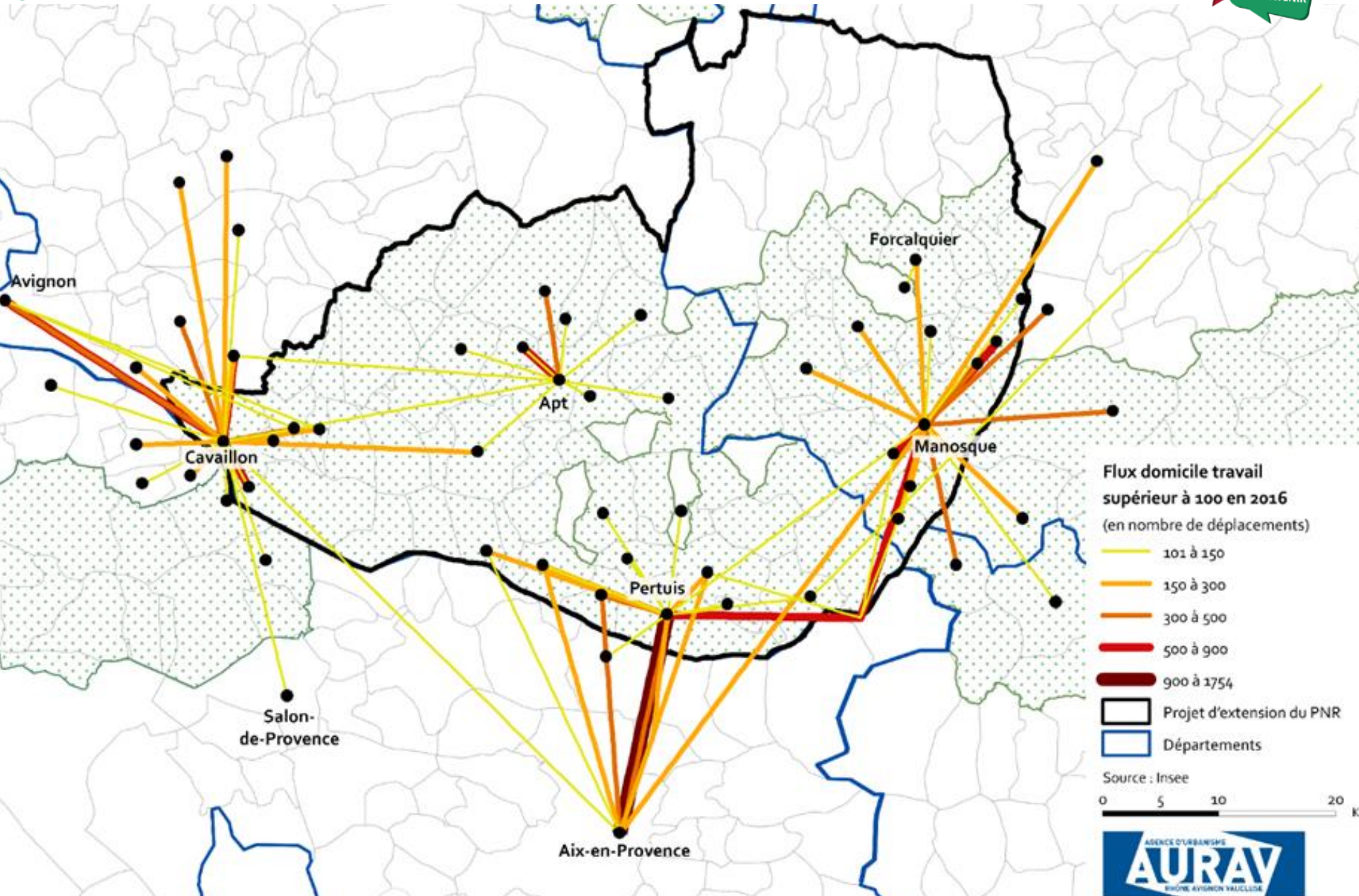

Energie, Ecologie urbaine, Cadre de vie, Mobilité

Les enjeux prioritaires pressentis pour la future Charte de Parc

- **Accompagner la transition énergétique du territoire au bénéfice des habitants et des acteurs locaux**
- **Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de politiques de mobilité durable et les changements de comportements en matière de déplacements.**
- **Contribuer au maintien de la qualité de vie et d'un cadre de vie privilégié en capacité de s'adapter aux effets du changement climatique**
- **Encourager et valoriser les comportements éco-responsables**

Ce que dit la charte 2009-2024

- Améliorer les performances environnementales et l'attractivités des parcs d'activités et des entreprises

- Contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire et à l'insertion professionnelle

Un tissu économique de plus en plus tourné vers les services

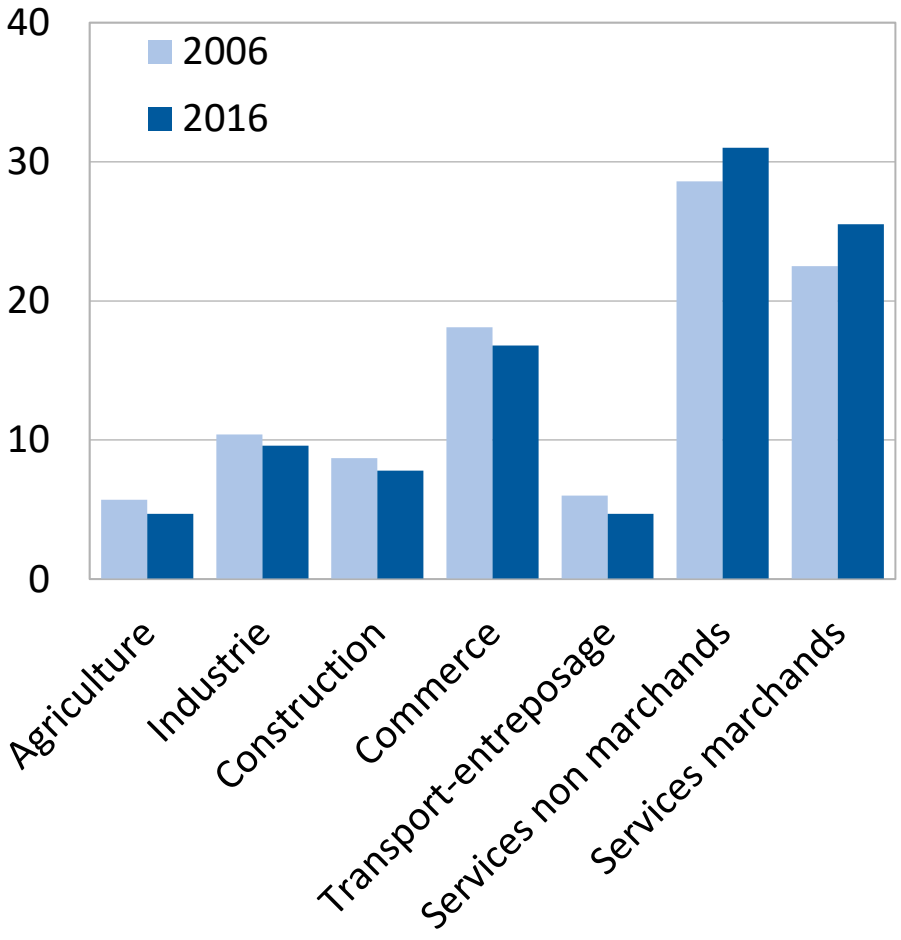

Economie

Les enjeux pressentis pour la future Charte de Parc

- **Accompagner la requalification des ZA anciennes et dégradées**
- **Sensibiliser les entreprises sur l'utilisation des ressources locales pour un territoire plus résilient (#Valeur Parc)**
- **Conserver la diversité génétique des espèces végétales au service du développement du territoire**
- **Faire des jeunes un public prioritaire pour l'emploi**

Tourisme et loisirs

Ce que dit la charte 2009-2024

- Conforter le développement d'un tourisme durable
- Accompagner le développement des loisirs et sports de nature
- Valoriser les initiatives privées et publiques
- Contribuer aux politiques touristiques locales, départementales et régionales

L'attractivité du Luberon génère une économie touristique forte mais inégalement répartie

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

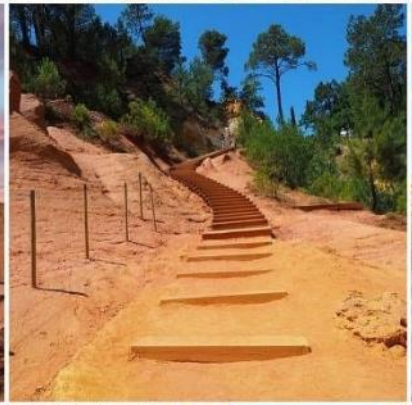

PNRL, OTi Luberon Côté Sud, OTi Luberon Pays d'Apt

Tourisme et loisirs

Les enjeux pressentis pour la Charte de Parc 2024- 2039

- Gérer des flux touristiques soutenables et bien répartis sur le territoire et dans le temps

- Rassembler les forces pour une action cohérente, coopérative et mutualisée sur la destination Luberon

- Proposer une offre touristique « différente » en phase avec les enjeux environnementaux et sociaux du 21e siècle : expérience singulière, lien aux habitants, tourisme responsable…

Ce que dit la charte 2009-2024

- Rechercher une plus grande synergie entre producteurs, produits et territoire

- Mobiliser les initiatives et actions en faveur de l'installation de nouveaux agriculteurs et veiller à la sauvegarde de la vocation agricole et pastorales des terres

- Contribuer au développement des pratiques en faveur de la qualité de l'environnement et de la biodiversité

Un territoire nourricier aux productions de qualité et diversifiées, mais qui perd ses agriculteurs

Agriculture et Alimentation

Les enjeux pressentis pour la future Charte de Parc

- **Engager la mutation écologique dans les exploitations agricoles**
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire au service d'une souveraineté alimentaire de qualité pour tous**
- **Préserver et reconquérir les terres agricoles, et installer des agriculteurs**

Education, sensibilisation, mobilisation des publics coopération

Ce que dit la charte 2009-2024

- Sensibiliser, éduquer le public au territoire et au développement durable
- La création et l'animation culturelle
- Mettre à profit la réalisation des objectifs pour rechercher des pratiques
- Participatives
- Se rapprocher des villes voisines
- Mieux valoriser le réseau des Parcs naturels régionaux français
- Développer la coopération internationale

Un territoire vivant à transmettre

#Luberon2039
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Education, sensibilisation, mobilisation des publics coopération

Les enjeux prioritaires pressentis pour la future Charte de Parc

- **Valoriser et s'appuyer sur les spécificités du territoire et ses richesses provençales pour construire une culture de la transition**
- **Renforcer une cohésion territoriale autour du projet Parc**
- **Généraliser l'Education à l'Environnement et au Territoire pour mieux impliquer les jeunes générations**
- **Mettre en œuvre ensemble la transition du territoire en s'appuyant sur l'atout humain comme moteur**

Un territoire vulnérable face aux changements climatiques

LE CAHIER "PARC DU LUBERON"
Le Parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique
Juillet 2020, 52 pages.

Le cahier couvre le territoire du Parc du Luberon, incluant le Parc naturel régional du Luberon et la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Cette publication, fruit d'une étroite collaboration avec le PNR du Luberon, met en avant les impacts du changement climatique et apporte des premières pistes d'adaptation et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

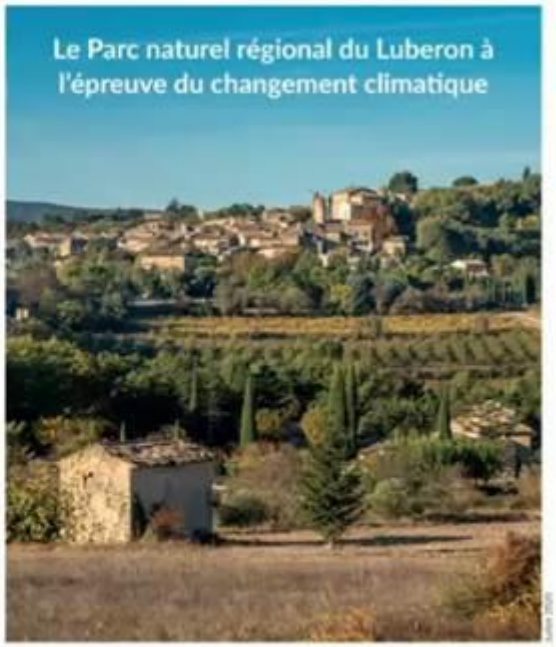

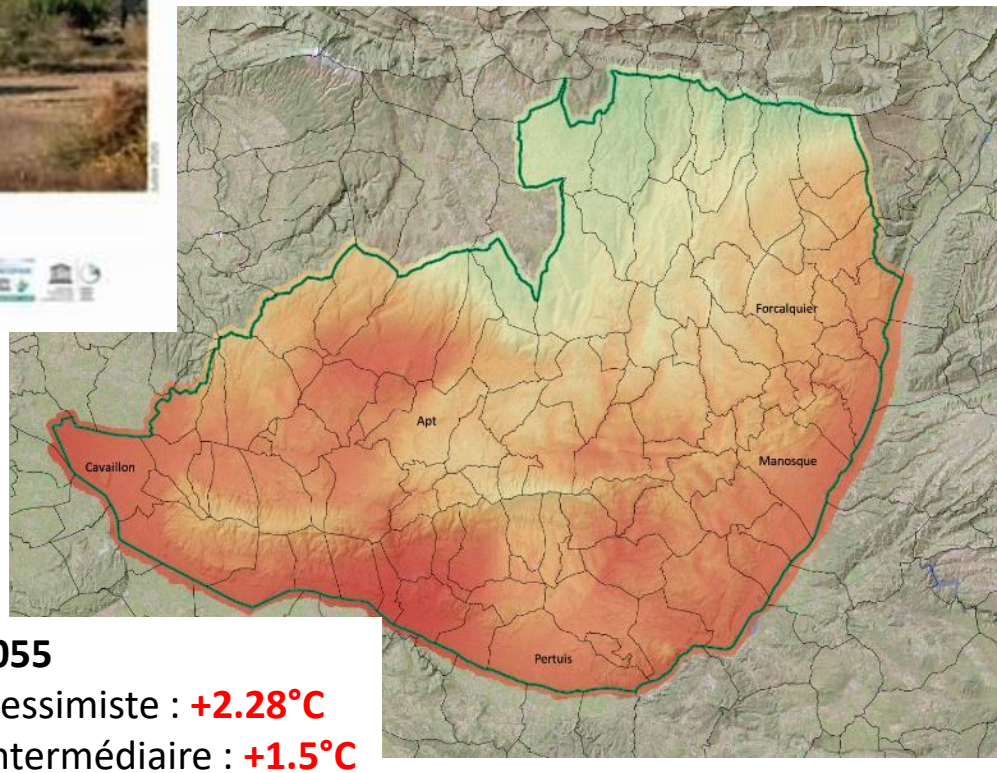

Horizon 2055
Scénario pessimiste : **+2.28°C**
Scénario intermédiaire : **+1.5°C**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un enjeu transversal important pour la biosphère, la société et l'économie

LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- **Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat**

- **Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact**